#### PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE LOTBINIÈRE MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Patrice-de-Beaurivage, M.R.C. de Lotbinière, tenue le **19 octobre 2020**, à 19 h 30, par Zoom.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Richard Breton Siège #2 - Samuel Nadeau Siège #3 - Samuel Boudreault Siège #4 - Simon Therrien Siège #5 - France Germain

Est/sont absents à cette séance :

Siège #6 - Keven Demers

Formant quorum sous la présidence de Nicole Viel Noonan, mairesse. Est également présente Annie Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière.

# 1- CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette séance a été donné le 16 octobre 2020 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de convocation, madame la mairesse souhaite la bienvenue et déclare ouverte la séance du conseil. Il est 19h30.

### 2567-10-2020

#### 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 SUJETS À DISCUTER
  - 3.1 Déploiement de l'équipe des incendies pour assurer la sécurité lors de la journée de l'Halloween
  - 3.2 Abrogation de la résolution 2560-10-2020 / Annulation fête d'Halloween
- 4 VARIA
  - 4.1 Compte-rendu dossier Anik Pelletier
- 5 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL est proposé par Samuel Nadeau, appuyé par Samuel Boudreault et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 octobre 2020 soit accepté avec les modifications suivantes :

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

#### 3 - SUJETS À DISCUTER

#### 2568-10-2020

## 3.1 - Déploiement de l'équipe des incendies pour assurer la sécurité lors de la journée de l'Halloween

ATTENDU QUE la collaboration de l'équipe du Service des incendies est nécessaire afin d'assurer la sécurité routière lors de cette journée;

ATTENDU QUE le Service des incendies, lors de cette journée, fait la distribution de friandises:

PROPOSÉ par Richard Breton appuyé par Samuel Nadeau et résolu unanimement

D'AUTORISER le déploiement de l'équipe du Service des incendies lors de la journée retenue aux heures optimales.

D'AUTORISER une dépense de 50.00\$ plus les taxes pour l'achat de friandises à distribuer lors de cette journée.

D'AUTORISER un montant de 300.00\$ plus les taxes pour le paiement des frais de repas des membres du Service des incendies lors de cette journée,

QUE les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02 22000 999 – Protection contre l'incendie – Autres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

#### 2569-10-2020

## 3.2 - Abrogation de la résolution 2560-10-2020 / Annulation fête d'Halloween

ATTENDU QUE de nouvelles consignes provenant de la santé publique ont été divulgué le 15 octobre dernier donnant l'autorisation aux enfants de passer l'Halloween dans les rues;

ATTENDU QUE la municipalité veut collaborer et respecter les choix de la Santé publique;

IL est proposé par France Germain, appuyé par Samuel Boudreault et résolu

D'ABROGER la résolution 2560-10-2020 et de permettre le passage des enfants pour la fête d'Halloween selon les règles de la Santé publique.

DE MAINTENIR la distribution de sac de friandises aux enfants de l'école La source au budget d'environ 500.00\$ pour s'assurer que les enfants ne sont pas trop pénalisés en raison de cette pandémie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### 4 - VARIA

#### 4.1 - Compte-rendu dossier Anik Pelletier

IL a été proposé de reporter cette discussion à la séance de travail du 2 novembre 2020.

#### 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

#### 6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

LA séance extraordinaire du 19 octobre 2020 est fermée à 19h40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Nicole Viel Noonan, mairesse	
Annie Gagnon	
Directrice générale et secrétaire-trés	orière

## CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Annie Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits nécessaires pour les dépenses autorisées pour cette séance du 19 octobre 2020.

Annie Gagnon
Directrice générale et secrétaire-trésorière